

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

7 février

En 1660, très importante lettre de saint Vincent à un missionnaire concernant la situation de la Compagnie : *"Les Filles de la Charité ne sont pas religieuses mais des filles qui vont et viennent comme des séculiers : ce sont personnes de paroisses sous la conduite des Curés où elles sont établies ; et si nous avons la direction de la maison où elles sont établies, c'est parce que la conduite de Dieu pour donner naissance à leur petite Compagnie s'est servie de la nôtre ; et vous savez que des mêmes choses que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, il s'en sert pour les conserver... Il y a cette différence entre elles et les religieuses que les religieuses n'ont pour fin que leur propre perfection, au lieu que ces filles sont appliquées comme (les Lazaristes) au soulagement du prochain. (R)*

En 1830, à Paris , par une ordonnance de Charles X, *«le Supérieur général de la Congrégation de Saint-Lazare, est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, l'offre de donation d'une maison avec jardin sise à Gentilly, près Paris, et d'un pré attenant, le tout évalué à soixante-six mille neuf cent cinquante francs»*¹.

En 1856, à Paris , dans la maison de la rue de l'Épée-de-Bois, dont elle était supérieure depuis 1815, mourait *Jeanne-Marie Rendu*, en religion *Sœur Rosalie*. Durant ses derniers mois de vie, elle se maintint sur les sommets d'un renoncement héroïque. Au milieu de ses souffrances que rendait plus pénibles la cécité presque complète dont elle était affligée depuis le milieu de l'année 1854, elle s'unissait admirablement à Jésus souffrant. Loin de se replier sur elle-même, elle pensait alors plus que jamais à ses pauvres. Avant reçu les derniers sacrements le 6 février, elle rendit, tout doucement, sans agonie, sa belle âme au Seigneur de la Charité.

Elle fut béatifiée en novembre 2003.

Tout aussitôt et jusqu'à ses obsèques, ce fut, dans la chapelle ardente où elle était exposée, un défilé populaire ininterrompu. S'y coudoyaient les riches et les pauvres, en un suprême hommage à celle qui avait su réaliser l'alliance de la misère des uns avec la richesse des autres dans l'exercice de l'authentique Charité. Le cardinal de Bonald vint prier près de la dépouille ; Mgr de Bailleul, archevêque de Rouen, fit toucher sa croix pectorale au corps de la Soeur. Le tombeau particulier, offert par la générosité populaire, et dans lequel Soeur Rosalie fut déposée quelques mois après sa première inhumation, est devenu un rendez-vous de prières au cimetière Montparnasse. Paris — qui oublie si vite, dit-on — Paris garde le souvenir de cette humble Soeur qui, tous les jours de sa vie, dans un des quartiers les plus misérables de la Capitale, fut l'image vraie de la Charité divine².

En 1893, de Rome, Léon XIII adresse une lettre de félicitations à notre confrère, M. Albert Barberis qui, dans les débuts de 1879, fut le fondateur et le directeur de la fameuse revue de philosophie et de théologie intitulée *le Divus Thomas*. Après avoir félicité M. Barberis des «bons résultats déjà obtenus, même à l'étranger ». le Souverain Pontife lui dit : *«...pour-suivez votre entreprise avec, le même succès et avec une constante fidélité ; attachez-vous-y d'autant plus que vous savez qu'elle est entièrement conforme aux constitutions et aux décrets de votre Congrégation »*³.

En 2001, dans la Famille vincentienne, première célébration de la fête de la Bienheureuse *Sœur Rosalie RENDU*.

1) *Actes du Gouvernement Français* , p. 126.

2) Articles pour la Béatification et la Canonisation de la Servante de Dieu, Soeur Rosalie.

3) *Annales* , t. 58, p. 230 sq. et «*Divus Thomas*», oct.-déc. 1951.

